

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19541

présenté par
Mme Fiat

ARTICLE 16

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"A quand des ordonnances pour mettre au pas les fraudeurs fiscaux?"

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur."